Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213502586-20251216-543_16122025-DE

delib 543-16122025

Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Saint Malo
Canton de Combourg
COMMUNE DE SAINT BRIEUC DES IFFS – 35630

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL du Mardi 16 Décembre 2025 à 19h30

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de présents : 9
Nombre de votants : 10
Nombre d'absents excusés : 1
Nombre d'absents non excusés : 1

Date de la convocation : 08/12/2025
Date de la publication : 09/12/2025
Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : 18/12/2025

PRESENTS : M. COUET Rémi – Mme FERCHAT Marie-Françoise – M. MILLET Serge – M. HAMON Emmanuel – Mme LOUAPRE Michèle – M. GUILBERT Pierre-Olivier – Mme FROGER Pierrette – Mme LE MER Anne – M. LE LIEVRE DE LA MORINIERE Bernard
ABSENTS EXCUSÉS : Mme BLAIRE Martine ***(a donné pouvoir à M. HAMON Emmanuel)***
ABSENTS NON EXCUSÉS : Mme DEPORTES Émilie
SECRETAIRE : Mme FROGER Pierrette

5. SOLLICITATION DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE AU TITRE DU FONDS DE CONCOURS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT EN FAVEUR DES COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS SUR LES INVESTISSEMENTS DE 2025 – PARTIE 2

Monsieur le 3ème Adjoint rappelle qu'afin d'accompagner les communes du territoire dont la population est inférieure à 1 000 habitants, un 3ème programme de soutien à l'investissement a été créé et une convention cadre signée entre la commune de Saint Brieuc des Iffs et la Communauté de communes Bretagne romantique le 13 Décembre 2021.

Pour rappel, le montant global de ce fonds de concours pour la période 2021-2026 s'élève à **88 407 €.**
Ont été consommés à ce jour 40688.02 €. Il reste donc 47 718.98 €.
Il est proposé de solliciter une subvention au titre de ce fonds de concours concernant les investissements suivants :

En 2025 _partie 2_, les dépenses d'investissement éligibles à l'obtention de ce fonds de concours auprès de la CCBR sont :

- Le Point d'Apport Volontaire pour un montant de 13 914.45 € TTC ;
- L'acquisition de panneaux de police pour un montant de 154.38 € ;
- L'acquisition de barrières pour un montant de 1 255.96 € TTC ;
- L'acquisition de cônes de signalisation pour un montant de 204.88 € TTC ;
- L'acquisition de Blocs Autonomes d'Éclairage de Secours pour la salle communale pour un montant de 402 € TTC ;
- L'acquisition d'un panneau PMR pour le parking de l'église pour un montant de 252 € TTC.

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213502586-20251216-543_16122025-DE

➔ Il est ainsi proposé de solliciter la Communauté de communes Bretagne romantique afin de prétendre à une aide de **50%** du montant des factures réglées selon les plans de financement suivant :

Investissements - année 2025, partie2 – **Point d'Apport Volontaire**

DÉPENSES		
Description	**Montant TTC**	**%**
Point d'Apport Volontaire - sondage	226,05 €	**100,00%**
Point d'Apport Volontaire - terrassement	7 074,00 €	
Point d'Apport Volontaire - terrassement	2 145,60 €	
Point d'Apport Volontaire - colonne verre	4 468,80 €	
TOTAL	**13 914,45 €**	**100,00%**

RECETTES		
Financeurs	**Montant TTC**	**%**
Smictom Valcobreizh	4 000,00 €	28,75%
Communauté de communes Bretagne romantique - **Programme de soutien en faveur des opérations d'investissement des petites communes**	4 957,22 €	35,63%
Autofinancement	4 957,23 €	35,62%
TOTAL	**13 914,45 €**	**100,00%**

Investissements - année 2025, partie2 – **Divers**

DÉPENSES		
Description	**Montant TTC**	**Pourcentage réglé par la commune**
Acquisition de panneaux de police	154,38 €	100%
Acquisition de barrières	1 255,96 €	100%
Acquisition de cônes de signalisation	204,88 €	100%
Acquisition de Blocs Autonomes d'Eclairage de Secours pour la salle	402,00 €	100%
Acquisition d'un panneau PMR pour le parking de l'église	252,00 €	100%
TOTAL	**2 269,22 €**	**100%**

RECETTES		
Financeurs	**Montant TTC**	**Pourcentage par financeur**
Communauté de communes Bretagne romantique - **Fonds de concours Programme n°3 de soutien en faveur des opérations d'investissement des petites communes**	1 134,61 €	50%
Autofinancement	1 134,61 €	50%
TOTAL	**2 269,22 €**	**100%**

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213502586-20251216-543_16122025-DE

Le montant total de la subvention sollicitée est de **6 091.83 €.**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- VALIDE les plans de financements tels que présentés ci-dessus ;

- SOLLICITE un fonds de concours auprès de la Communauté de communes Bretagne romantique dans le cadre de la politique de soutien à l'investissement des communes de moins de 1 000 habitants ;

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention.

Le Maire,
Rémi COUET



La secrétaire de séance,
Pierrette FROGER

